



Municipalité d'Amherst

AVIS PUBLIC

BUDGET 2025

À tous les contribuables de la Municipalité du canton d'Amherst

AVIS public est donné par le soussigné, greffier-trésorier, qu'il y aura une session spéciale du conseil municipal au cours de laquelle le budget pour la prochaine année financière sera adopté.

Lors de cette session, qui sera tenue mercredi le 18 décembre 2024 à 16h, au 245 rue Amherst, Amherst, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Amherst, ce 10^{ième} jour de décembre 2024.

Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil, entre huit et seize heures, le dixième jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 10^{ième} jour de décembre 2024.

Martin Léger, directeur général et greffier-trésorier